

Nous vivons un contexte extrêmement lourd depuis deux semaines. Entre l'attentat dont a été victime notre collègue et ceux en fin de vacances, la réorganisation de dernière minute du 2 novembre privant les équipes du temps de préparation nécessaire à l'hommage à Samuel Paty et un vocabulaire gouvernemental de plus en plus calqué sur celui de l'extrême-droite, la dégradation des conditions sanitaires, le reconfinement, les ordres, contre-ordres et finalement le désordre de la rentrée des congés d'automne, un protocole sanitaire renforcé « si possible » : la situation est inacceptable !



MÉPRIS DU MINISTRE MISE EN DANGER DES PERSONNELS, DES ÉLÈVES ET DE LEURS FAMILLES... RÉAGISSONS ET MONTRONS NOTRE COLÈRE !

Les personnels souhaitent continuer à accueillir les élèves mais exigent pour cela des conditions sanitaires véritablement protectrices dans toutes les écoles, établissements et services du département, notamment pour les personnes vulnérables et les élèves.

Nos organisations appellent l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale - enseignants du 1er et du 2nd degré, administratifs, AED, AESH, CPE, PsyEn,... à se réunir dans la semaine du 9 novembre et à prendre contact avec les parents d'élèves pour obtenir un plan d'urgence pour les écoles et les établissements.

Elles appellent à poursuivre les mobilisations engagées depuis le 2 novembre et à se mettre en grève le 10 novembre. Nous demandons dès ce jeudi 5 novembre une audience en urgence à Mme l'inspectrice d'Académie et écrivons aux présidents des collectivités territoriales à propos des difficultés de mise en œuvre du nouveau protocole sanitaire.

Nous exigeons :

- la mise en place d'un plan d'urgence pour l'Éducation : le rétablissement des postes supprimés et la création massive de postes. Il est impératif de recruter massivement des personnels pour rendre possible le dédoublement des classes. Nous demandons que tous les inscrits sur listes complémentaires soient admis pour faire face aux besoins immédiats (remplacement, allègement des effectifs...);

- que l'Éducation Nationale rappelle à l'ensemble de la communauté éducative son attachement aux valeurs et principes de liberté, d'égalité et de laïcité. Ceci doit passer par des réponses inscrites dans la durée et fortes pour répondre aux besoins de formation et de protection des personnels ;

- que les personnels de vie scolaire et les agents territoriaux soient recrutés en nombre suffisant. Ces personnels sont indispensables pour veiller au respect des mesures barrières et pour la mise en œuvre des mesures d'hygiène ;

- la gratuité des masques pour tous les élèves, seule garantie d'égalité de traitement face à cette crise sanitaire entre les enfants. Seule garantie aussi de respect des mesures sanitaires envers les personnels et les autres élèves présents en ayant la certitude que le masque utilisé par les élèves n'a pas déjà été porté plusieurs fois ;

- de permettre à tous les personnels administratifs pouvant et voulant avoir recours au télétravail de le mettre en œuvre (décret Fonction Publique du 29 octobre) ;

- l'application de la décision du Conseil d'État concernant les personnels vulnérables, pour revenir à la liste des pathologies qui avait été publiée au mois de mai 2020 et que cesse le flou entretenu par l'Éducation Nationale ce qui doit passer par une communication officielle auprès des collègues de leurs droits.

MARDI 10 NOVEMBRE

**Le matin : AG et Rassemblements
devant les écoles et les
établissements**

15h Rassemblement Départemental devant la DSDEN à Chartres

**Mobilisations dans le respect des mesures
sanitaires en vigueur :**

- ⇒ Distanciation sociale et port du masque obligatoire,
- ⇒ Attestation de Déplacement à télécharger ou imprimer sur le site de nos organisations